



HAL
open science

Licence professionnelle Métiers du conseil en élevage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers du conseil en élevage. 2016, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02039721

HAL Id: hceres-02039721

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039721>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers du conseil en élevage

- Université de Bretagne Occidentale – UBO (déposant)
- Agrocampus Ouest – Institut supérieur des sciences agronomique, agroalimentaires, horticoles et du paysage

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologies, santé

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : Agrocampus Ouest – Institut supérieur des sciences agronomique, agroalimentaires, horticoles et du paysage

La licence professionnelle (LP) *Productions animales*, spécialité *Métiers du conseil en élevage* a été créée en 2006. Elle est dispensée à l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'Université Bretagne Occidentale (UBO) à Brest, est cohabilitée avec Agrocampus Ouest Institut supérieur des sciences agronomique, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Rennes, Ile et Vilaine) et travaille en relation avec le lycée de Kernilien (Côtes d'Armor).

Cette formation diplômante prépare des techniciens de niveau II aux métiers du conseil en élevage et de technico-commerciaux auprès des éleveurs, majoritairement en production laitière mais aussi en production porcine et fourragère.

La licence professionnelle est suivie en alternance sous la forme de contrats de professionnalisation, les étudiants bénéficient d'une double formation université-entreprise (35 semaines en entreprise, 17 semaines à l'IUT).

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Productions animales*, spécialité *Métiers du conseil en élevage* répond aux objectifs des entreprises des secteurs de l'élevage et des étudiants qui souhaitent s'insérer dans les métiers du conseil en élevage. Au regard de l'importance des productions animales dans le grand ouest de la France (Bretagne, Normandie et Pays de Loire) et du nombre important de coopératives et d'entreprises situées en amont et en aval de ces productions, cette formation répond à un réel besoin de la profession.

L'année est organisée en un tronc commun et trois spécialités : *Production laitière*, *Production porcine* et *Fourrage*, cette dernière spécialité étant minoritaire. Deux parcours forment en outre les étudiants, soit au conseil en élevage, soit aux métiers de technico-commercial.

L'année est consacrée à la professionnalisation des futurs diplômés en favorisant l'acquisition des compétences demandées par les entreprises du secteur, aussi bien dans les domaines techniques que ceux des outils et méthodes. La répartition des enseignements est en phase avec ce double objectif ; l'enseignement comprend des bases scientifiques et techniques (36 %), des outils de conseil et audit (22 %), des éléments liés à la connaissance de l'entreprise (14 %) et de la méthodologie (28 %). La part de la professionnalisation dans l'enseignement est très importante, avec un rythme d'alternance, une mission suivie en entreprise et deux projets tutorés. Un tronc commun représente 60 % des enseignements et 40 % des enseignements sont affectés aux spécialités.

L'équipe pédagogique est issue de trois établissements de trois départements bretons, l'IUT de Brest en majorité (Finistère), Agrocampus Ouest (Ile-et-Vilaine) et le lycée de Kernilien (Côtes d'Armor) et comprend des professionnels des secteurs de l'élevage qui assurent 43 % des enseignements et du suivi des étudiants. Les enseignements ont lieu en majorité sur le site de Brest, et une semaine est réalisée sur chacun des deux autres sites.

Les promotions sont constituées d'environ 25 étudiants. Le recrutement se fait principalement à partir de titulaires du brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) (78 %), les autres étudiants provenant de DUT et de licence. Tous les étudiants sont inscrits en contrat de professionnalisation ce qui démontre des partenariats de qualité avec les professionnels du secteur. La réussite est très bonne, supérieure à 90 %. L'insertion professionnelle est très satisfaisante, environ 75 % des diplômés sont en emploi dès la fin de la licence, et se fait dans le cœur des métiers de la formation.

La formation est attractive, sans baisse d'effectif depuis quatre ans. Toutefois, les effectifs sont très dépendants des BTS agricoles, et il n'y a pas de lien direct avec les établissements d'origine, ce qui pourrait constituer un point faible dans l'avenir par manque de diversité dans les profils des publics entrants. Un décroisement au profit d'autres diplômes

entrants ainsi que la mise en place d’enseignements d’ouverture pourrait permettre une projection vers une agriculture innovante et mondiale.

Le dossier détaille de manière exhaustive le fonctionnement pédagogique mais omet de nombreuses informations (modalités d’évaluation, supplément au diplôme, fonctionnement des trois spécialités et des deux parcours, exemples de projets et missions, origine des étudiants, fiche répertoire national des compétences professionnelles actualisée).

Points forts :

- Fonctionnement en alternance par contrat de professionnalisation.
- Bons effectifs, formation attractive qui atteint ses objectifs pour la réussite et l’insertion professionnelle.
- Equipe pédagogique impliquée et diversifiée, constituée d’enseignants issus de trois établissements et de professionnels.
- Professionnalisation très présente : alternance, mission en entreprise, deux projets tutorés.

Points faibles :

- Peu, voire pas de diversité dans le profil des candidats recrutés.
- Absence de nombreux éléments dans le dossier.
- Lisibilité insuffisante des parcours par rapport aux spécialités

Recommandations :

La licence professionnelle n’a pas de problèmes d’effectif, elle répond à une demande des entreprises de la région et se doit d’évoluer avec elles. Cependant, elle est trop fortement dépendante de certains profils de BTS agricoles. Aussi, afin de diversifier le profil des candidats recrutés pour sécuriser les flux entrants, l’équipe pourrait réfléchir à une orientation vers des métiers plus accessibles à des candidats issus d’autres filières - par exemple technicien commercial machines agricoles. Dans la démarche d’amélioration et d’évolution de la formation, il faudrait intégrer les anciens étudiants dans le pilotage.

Enfin, les enseignements pourraient être plus transversaux et inclure plus de cours d’anglais afin d’ouvrir sur une agriculture mondiale et innovante.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les différents éléments mis en œuvre dans cette formation sont en adéquation avec ses objectifs, le contexte régional et le type de diplôme délivré. Les contenus permettent aux diplômés d’acquérir les connaissances et les compétences nécessaires aux métiers du conseil en élevage ou de technico-commercial pour les entreprises bretonnes. Ils apportent les bases scientifiques en matière de productions animales et végétales, et de maîtrise de l’approche de l’exploitation agricole et de la filière, ainsi que les outils de gestion, de communication et de commercialisation.</p> <p>L’organisation basée sur l’alternance en contrat de professionnalisation permet une pédagogie au plus près des besoins des entreprises, et est compatible avec le public recruté.</p> <p>Le cursus comporte sept unités d’enseignement (UE) qui permettent de développer des compétences centrales et complémentaires. Lors de la présence à l’IUT (17 semaines par an en 6 périodes), les disciplines qui constituent le cœur de métier représentent 55 % des heures effectuées, ce sont les bases scientifiques et techniques et les outils d’application spécifiques. Les disciplines transversales représentent 21 %, ce sont les méthodes nécessaires à un technicien de terrain. Le projet tutoré représente 24 % du temps.</p>
---	---

	<p>La mission en entreprise sert de spécialisation de l'année pour chaque étudiant. Cette spécialisation est basée sur une des trois filières de production : laitière (60 % de la promotion), porcine (25 % de la promotion) et fourragère (15 % de la promotion). L'organisation de cette spécialisation n'est pas clairement spécifiée.</p> <p>Le nombre total d'heures hors projet tuteuré (100 heures) est de 448 heures ce qui est conforme à l'arrêté de 1999 sur les LP.</p> <p>La spécialisation <i>Fourrages</i>, bien que souhaitée par la profession, paraît fonctionner avec difficulté. A l'inverse, une spécialisation aviculture pourrait être pertinente dans le contexte régional: poules pondeuses, (44 % de la production nationale d'œufs en Bretagne), poulets de chair et autres espèces.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette licence professionnelle évolue dans un environnement scientifique, technique et professionnel très favorable. Située dans une région d'élevage très importante, elle est bien implantée dans le Grand Ouest (Bretagne-Normandie-Pays de Loire) et, malgré une conjoncture difficile pour le monde agricole, bénéficie d'un bassin de recrutement dynamique lié aux nombres importants d'élevages et de structures agricoles qui en dépendent. Les partenariats avec les entreprises du secteur sont très importants et très diversifiés ce qui permet à cette LP de recruter uniquement en contrat de professionnalisation avec des embauches dans la même zone géographique dès la fin de l'année.</p> <p>En plus de l'accueil des alternants, les professionnels (exploitants agricoles et entreprises para-agricoles) sont impliqués dans la formation de manière importante via l'enseignement (environ 40 % des enseignements est assuré par des professionnels), l'ouverture des exploitations pour les audits pédagogiques et avec une participation au conseil de perfectionnement où sont discutées les orientations des enseignements par rapport aux besoins des métiers (par exemple le renforcement de l'option porcine en 2012).</p> <p>Cette LP s'articule bien avec la LP « Management des organisations agricoles » portée également par l'IUT de Brest qui propose des métiers complémentaires dans le domaine agricole. Par exemple des cours sont mutualisés, mais le dossier ne précise pas leur nature. Les étudiants des deux formations tiennent un stand commun au SPACE (salon professionnel des productions animales à Rennes en septembre). C'est lors du SPACE que les étudiants de la LP <i>Métiers du conseil en élevage</i> démarchent les entreprises pour un contrat de professionnalisation.</p> <p>Une autre LP conseil en élevage existe dans le grand ouest. Elle est portée par l'Université d'Angers (IUT de Cholet) en partenariat avec l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers. Ses objectifs sont identiques et elle comporte aussi les deux options « bovins lait » et « élevage porcins ». Agrocampus Ouest est également partenaire</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La composition de l'équipe pédagogique, composée d'enseignants-chercheurs de l'IUT (20 %), d'enseignants chercheurs extérieurs (6 %), d'enseignants (36 %) et de professionnels (38 %) est en adéquation avec les objectifs de la formation. Les enseignants et enseignants-chercheurs de l'IUT de Brest assurent 41 % des heures ce qui est un point fort sur le plan de la pérennité, les professionnels 43 % (y compris le projet tutoré) ce qui est un point fort pour la professionnalisation.</p> <p>L'équipe enseignante est composée d'enseignants et d'enseignants-chercheurs du département Génie Biologique, ainsi que d'enseignants du département GACO (Gestion administrative et commerciale des organisations) et du département GEA (Gestion des entreprises et des administrations) de l'IUT de Brest, lui-même composante de l'Université de Bretagne Occidentale. Deux partenaires académiques sont associés à la formation : AgroCampus Ouest et le lycée agricole de Kernilien (Guingamp).</p> <p>L'animation de l'équipe pédagogique est assurée par un enseignant-chercheur de l'IUT de Brest, responsable de la licence professionnelle.</p> <p>Les professionnels sont impliqués via le conseil de perfectionnement et ont des contacts informels avec le responsable des études. De plus ils sont impliqués dans la formation de manière importante de par les modules d'enseignement qu'ils assurent, qui sont au cœur de la formation. Toutefois, leur rôle en tant que tuteurs de contrat de professionnalisation en entreprise n'est pas connu.</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont élevés et stables, 26 étudiants en moyenne. Le recrutement est principalement constitué de diplômés de BTS agricoles (80 % environ) dont l'origine géographique et la spécialité ne sont pas connues.</p> <p>La réussite est bonne, en moyenne 90 % des étudiants obtiennent le diplôme.</p> <p>L'insertion professionnelle est très bonne avec des pourcentages variant de 64 à 88 % de la promotion qui a un emploi au moment de la soutenance dont plus de 30 % en contrat à durée indéterminée. Ces insertions professionnelles sont à 70 % dans l'entreprise d'alternance et pour les 30 % restant liés à une mobilité des jeunes sur des entreprises dans le même domaine, toujours dans le domaine agricole. Un an et demi après le diplôme, moins de 2,5 % des effectifs sont en recherche d'emploi sur trois ans (enquête nationale).</p> <p>Une aide à l'emploi est apportée par la formation, avec l'envoi d'offres (fournies régulièrement par les entreprises au département Génie Biologique) au moyen du logiciel StillinContact aux anciennes promotions tout au long de l'année.</p> <p>Les poursuites d'études sont relativement faibles avec en moyenne 10 % des étudiants continuant après la licence professionnelle. Il faut noter que la poursuite d'étude se fait uniquement sous la forme de l'alternance, principalement en école d'ingénieurs.</p>
-------------------------------	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche n'est pas l'objectif de la formation. Il n'y a pas d'enseignement sur la recherche en agriculture ou en agrosociences bien qu'Agrocampus Ouest soit partenaire de la formation.</p> <p>Les enseignants-chercheurs dispensent environ 33 % des cours, mais pas nécessairement dans leur domaine de recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La LP accorde une place prépondérante à la professionnalisation. Son point le plus fort est l'alternance en entreprise par les contrats de professionnalisation. Les cours de méthodologie professionnelle et les mises en situation représentent 50 % des enseignements. La démarche d'audit, qui est au cœur des compétences des futurs techniciens conseil, se fait grâce à des fermes partenaires de la formation. Toutefois, les informations sur la méthodologie pédagogique suivie lors des périodes à l'IUT sont nombreuses et complètes, alors que le suivi pédagogique réalisé pendant les périodes en entreprise n'est pas renseigné dans le dossier.</p> <p>La fiche RNCP est complète, elle reprend les principes de la LP, ses champs de compétences et les métiers visés. Elle doit cependant être remise à jour car celle fournie en annexe ne présente que la spécialité en production laitière. Sa lecture donne une bonne appréciation sur la professionnalisation de la formation.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets et stages sont un point fort de la formation. Le projet tutoré de 100 heures comporte une partie réalisée en groupes sous la forme d'audits en exploitation agricole trois fois par an, et une partie individuelle réalisée en entreprise et intégrée au mémoire de fin d'année.</p> <p>La mission en entreprise, réalisée en alternance (36 semaines), est suivie par un enseignant de l'équipe pédagogique. La problématique est définie par l'entreprise d'accueil en accord avec les enseignants.</p> <p>Trois rencontres sont organisées entre l'enseignant qui suit la mission en entreprise et l'étudiant. Une visite en entreprise est effectuée par un enseignant pendant l'année. Le Centre de formation continue et d'alternance (CFCA) assure également un suivi administratif dont les modalités ne sont pas connues.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Le fonctionnement en alternance avec des entreprises de la région explique que la place de l'international soit réduite. Néanmoins, quelques éléments existent, comme en 2012 l'accueil de deux étudiants fonctionnaires algériens, et l'envoi en stage à l'étranger de deux étudiants en formation initiale (avant la généralisation de l'alternance). En 2012, il y a eu une journée d'études sur l'agriculture allemande et un</p>

	<p>voyage d'études en Suisse.</p> <p>La maquette indique que des cours de commercialisation sont réalisés en anglais, et la répartition des enseignants indique 6,5 heures d'anglais dans l'année, ce qui reste assez faible.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement se fait sur dossiers, puis entretien des candidats qui sont issus majoritairement de BTS agricoles. Leurs spécialités et origines géographiques ne sont pas connues. Un dispositif est mis en place afin de guider les candidats vers une entreprise permettant la signature d'un contrat de professionnalisation. Les étudiants animent un stand au SPACE (salon des productions animales à Rennes en septembre), ce qui les aide à démarcher les entreprises.</p> <p>Les compétences techniques et scientifiques de ce public sont validées par leur diplôme bac+2, ils constituent un public déjà sensibilisé aux enjeux et méthodes du conseil en élevage. Il existe une mise à niveau en gestion ou en technique selon l'origine des étudiants, les modalités ne sont pas précisées.</p> <p>Les candidats issus de DUT sont très rares (4 %) alors que la formation a lieu dans les murs de l'IUT, et qu'une journée d'information est organisée chaque année, avec l'intervention de « jeunes anciens » de la licence professionnelle pour sensibiliser les étudiants de l'IUT. Les étudiants venant de licence générale (L2) sont également minoritaires (3 %). Certains étudiants sont issus d'autres formations (15 %), mais leur origine n'est pas précisée.</p> <p>Il n'y a pas d'étudiants en reprise d'études après une expérience professionnelle ni d'étudiants en formation continue qui valideraient une progression professionnelle (validation des acquis de l'expérience).</p> <p>La réussite étant bonne, supérieure à 90 %, un dispositif généralisé d'aide à la réussite est inutile, sauf peut-être pour accueillir des étudiants provenant de licences générales.</p> <p>L'année comprend une formation à la rédaction de CV et un enseignement d'aide à l'insertion professionnelle.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les compétences requises pour l'exercice du conseil en élevage nécessitent une maîtrise des outils numériques peu poussée. Cependant, le numérique est présent par l'usage de la plateforme Moodle pour déposer des travaux à l'usage des étudiants.</p> <p>Le suivi des étudiants pendant leurs périodes en entreprise se fait par une plateforme dématérialisée, « d-manager », qui permet un suivi simultané de la mission par l'étudiant, le tuteur en entreprise et l'enseignant responsable.</p> <p>Il n'y a pas d'adaptation visible des enseignements à des publics particuliers (handicap, éloignement, langue étrangère...).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants se fait en contrôle continu au terme de chaque enseignement, selon des modalités variées (dossier, projet, devoir surveillé...). Aucun élément ne permet d'apprécier le suivi des étudiants pendant leur temps en entreprise, ni les projets tutorés.</p> <p>Le jury de fin d'année est composé de deux professionnels, un qui intervient dans la formation et un extérieur, le directeur de l'IUT et le responsable de la LP. Il se réunit une fois par an, après les soutenances de mémoire de fin de mission (en septembre). Les modalités d'attribution du diplôme sont conformes au référentiel des licences professionnelles.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le dispositif en place pour le suivi des compétences est cohérent avec une licence professionnelle en alternance.</p> <p>Il est abordé à travers la mission effectuée en entreprise dans le cadre de l'alternance. Chaque étudiant réalise une analyse de la mission effectuée dans l'entreprise, avec un suivi individuel par un tuteur pédagogique.</p> <p>Une visite en entreprise est effectuée par le tuteur pédagogique pour rencontrer l'étudiant sur son lieu de mission. En cas de problème pour un étudiant, une rencontre est organisée avec le responsable des études et le responsable en entreprise.</p> <p>Un bilan est organisé par le chargé de mission en entreprise de la LP et le responsable de formation en fin d'année. Ce point intervient sans doute trop tardivement pour ajuster l'acquisition des compétences.</p>

	<p>Le dossier ne présente pas d'annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme). Ce document serait utile pour comprendre le fonctionnement des trois spécialités et deux parcours.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'insertion professionnelle est indiquée par une enquête nationale à 18 et 30 mois relayée par l'établissement et complétée par une enquête de l'équipe pédagogique en sortie de licence. Il n'y a pas d'information dans le dossier sur le questionnaire utilisé, et cette enquête ne détaille pas les postes occupés, ni les entreprises recrutantes.</p> <p>L'enquête à 18 mois est réalisée par l'observatoire de la vie étudiante de l'Université. Le questionnaire n'est pas joint au dossier. Le retour est de 64 à 81 % selon les années. Le bon placement des diplômés révélé par l'enquête interne est confirmé et l'emploi est stable. Il est dommage qu'aucune information ne soit donnée sur le type d'emploi, le poste occupé, le secteur d'activité de l'entreprise et sa localisation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>L'amélioration des contenus et des modalités d'enseignements est principalement faite avec les professionnels partenaires, les anciens diplômés semblent peu impliqués.</p> <p>Le conseil de perfectionnement existe et fonctionne, il se réunit une ou deux fois par an. Il est composé d'une partie de l'équipe pédagogique et de professionnels extérieurs, mais pas d'anciens étudiants en poste.</p> <p>L'évolution du contenu de la formation se fait en concertation avec les professionnels pour répondre aux besoins des entreprises du secteur qui manque de personnels qualifiés.</p> <p>Les évaluations des enseignements par les étudiants sont mises en place par l'IUT en vue d'une démarche d'amélioration continue, les modalités ne sont pas indiquées dans le dossier. Il y a, de plus, six réunions par année entre la responsable de la LP et les délégués étudiants, ce qui permet un suivi du déroulement des enseignements à la fin de chaque période dans l'établissement.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**